



Litige voiture neuve garantie / concessionnaire

Par **wonka**, le **16/05/2009** à **11:45**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule neuf en 2007 encore garantie 1 an.

Cela fait 2 mois que j'ai plusieurs soucis.

Je l'ai emmené une première fois pour un soucis de pompe anti pollution. Le garage a pris la voiture une journée pour travaux et n'a pas voulu me fournir le compte rendu d'intervention quand j'ai récupéré le véhicule.

Je l'ai emmené il y a 15 jours pour faire la révision et la courroie, je récupère la voiture et 1 semaine après je tombe en panne , la courroie changée la semaine précédente avait lâché. Le garage n'a encore pas voulu me fournir le compte rendu.

Et aujourd'hui, moins de 2 mois après réparation de la pompe anti pollution, je retombe en panne.

Je voudrais connaître le recours que l'on peut avoir par rapport au concessionnaire (porter plainte ???) et comment obtenir mes fameux rapports d'interventions. D'autant plus que je suis chauffeur de taxi et que le véhicule est mon outil de travail (le concessionnaire ne prête pas de véhicule en cas d'immobilisation).

D'avance merci pour votre réponse.

Cordialement,

Sophie